

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00174 Numéro SIREN : 451 987 804 Nom ou dénomination : SARL DOMA

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2023 sous le numéro de dépôt 10690

Certifié conforme
Cunha

REÇU LE

19 SEP. 2023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

DOMA 2022

5 AVENUE CHARLES BRAS

77184 EMERAINVILLE

SIRET: 451987804-0019

APE: 6831Z

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DOCUMENTS ANNUELS

DOMA 2022

LIASSE FISCALE

Désignation de l'entreprise		DOMA 2022		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		5 AVENUE CHARLES BRAS		77184 EMERAINVILLE		
Numéro SIRET *		451987804-0019				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31/12/2022		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	150 000	030	48 892	101 107
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
	Total I (5)	044	150 000	048	48 892	101 107
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	3 689	070	3 689
		Autres * (3)	072	20 009	074	20 009
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	3 099	086	3 099	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II	096	26 798	098	26 798		
Total général (I + II)		110	176 798	112	48 892	127 905
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	22 500			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131				
	Report à nouveau	134	-60 912			
	Résultat de l'exercice	136	- 203			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	-38 615			
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	3 715			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	35 073			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N :)	172	127 733			
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	166 521				
Total général (I + II + III)		180	127 905			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise **DOMA 2022**Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services		217		218	20 426
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	20 426
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	14 753	
	Impôts, taxes et versements assimilés dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	7 676	
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254	3 000	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	25 429	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	-5 003	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)					290	6 000	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	1 200	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	- 203	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	203	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2023.NOT-SD)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 sexes)	981		JEI (44. sexes A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prior.	993		
	Dont divers	Crédance due au report en arrière du déficit			346		350
		Déduction Exceptionnelles :	- art. 39 decies		655		
			- art. 39 decies A		643		
			- art. 39 decies B		645		
			- art. 39 decies C		647		
			- art. 39 decies D		648		
			- Simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		
			- art. 39 decies F		990		
- art. 39 decies G		649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					352	203	
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					370	203	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	30 000	422		424		426	30 000				
	Constructions	430	120 000	432		434		436	120 000				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	150 000	492		494		496	150 000				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	45 892	522	3 000	524		526	48 892		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	45 892	572	3 000	574		576	48 892		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

© Logiciel IMTAE

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : DOMA 2022

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2			
Terrains	710		715		3			
Constructions	720		725		4			
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		5			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6			
Matériel de transport	750		755		7			
Autres immobilisations corporelles	760		765		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			
TOTAL	770		775		780			

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	77 496
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982t	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	77 496
Déficits de l'exercice	860	203
Total des déficits restant à reporter	870	77 699

III DIVERS			
Primes de cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : DOMA 2022		Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2022	et clos le : 31/12/2022	Données en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

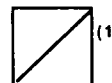
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Total 1 + Total 2 + Total 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE-SD. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art.223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

Logiciel MTAE

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°1330-CVAE-NOT-SD (Répartition des salariés) et dans la notice n°2033-NOT-SD (Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs).

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

N° SIRET

451987804-0019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

DOMA 2022

ADRESSE (voie)

5 AVENUE CHARLES BRAS

CODE POSTAL

77184

VILLE

EMERAINVILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

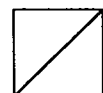
Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

N° SIRET

451987804-0019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

DOMA 2022

ADRESSE (voie)

5 AVENUE CHARLES BRAS

CODE POSTAL

77184

VILLE

EMERAINVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Exercice ouvert le 01/01/2022		Et clos le 31/12/2022		Régime simplifié d'imposition ☒	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐				Régime réel normal ☐	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case ☐					
A IDENTIFICATION		DOMA 2022			
Désignation, SIRET, Adresse de la société :		5 AVENUE CHARLES BRAS 77184 EMERAINVILLE 451987804-0019			
Ancienne adresse : (en cas de changement)					
N° Téléphone :					
B ACTIVITE		Adresses du siège social			
		Activités exercées : LOCATION IMMOBILIERE			
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%				203	
Résultats net de cession/concession/sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%					
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérés (art. 238 quindecies)	
3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur ☐	
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐				Zone de développement prioritaire Art. 44 septdecies ☐	
				Zones franches d'activités Art. 44 quaterdecies ☐	
				Zone de restructuration de la défense Art. 44 terdecies ☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Autres dispositifs ☐	
		Bénéfice (+) ou déficit (-) exonéré		PV exonérées relevant du taux à 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif (art. 244 quater W du CGI) (cocher la case) ☐					
D - IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration 2065)					
Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration			Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration par la tête de groupe		
Nom et adresse de l'entreprise du groupe désignée pour souscrire la déclaration si ce n'est pas la tête de groupe :			Nom et adresse de société tête de groupe :		
H - COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisé :			
OUI		MTAE			
ECF : ☐		Désignation du prestataire :			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :			
SAS AFIREC 12 VICTOR MASSE 75009 PARIS Tél 0144404840		Tél :			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :		Identité du déclarant :			
N° d'agrément du CGA :		Date : 30/7/2023 Lieu : EMERAINVILLE			
CGA ☐		Qualité et nom du signataire : Emmanuelle CHOLLET Gérante			
Viseur Conventionné ☐		Tél :			

Désignation de l'entreprise **DOMA 2022**
et Date de clôture de l'exercice **31/12/2022**

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts ④	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⑤		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⑥ (à préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⑦		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis ⑧		Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFIP N° 2065 Bis 2023

Désignation de l'entreprise **DOMA 2022**

et Date de clôture de l'exercice **31/12/2022**

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :		
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputées sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisées au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise : DOMA 2022

du : 01/01/2022

Adresse : 5 AVENUE CHARLES BRAS

77184

EMERAINVILLE

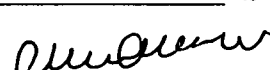
au : 31/12/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire Emmanuelle CHOLLET Gérante		À EMERAINVILLE le 30/7/2023 Signature : 	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

RELEVÉ DES FRAIS DÉDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement		DOMA 2022		
N° d'identification (SIRET)		451987804-0019		Exercice social
				31/12/2022
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)				
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (2)		
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (3)		
Rémunérations de services, payées ou dues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (4)		
Total des dépenses devant être réintégréées au tableau 2058-A ou 2033-B			(1) - [(2)+(3)+(4)]	
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n°2004-801 du 6 Août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.				

DOMA 2022

5 AVENUE CHARLES BRAS
77184 EMERAINVILLE

Durée N: 12
Durée N-1: 12

BILAN SIMPLIFIE

Actif	Brut	Amort. et prov.	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles- fonds commercial				
Immobilisations incorporelles - Autres				
Immobilisations corporelles	150 000	48 892	101 107	104 107
Immobilisations financières				
Total	150 000	48 892	101 107	104 107
Stocks :				
- Matières premières, appro., en cours production				
- Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances : - Clients et comptes rattachés	3 689		3 689	4 211
- Autres créances	20 009		20 009	26 398
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 099		3 099	1 307
Charges constatées d'avance				
Total	26 798		26 798	31 918
Total de l'actif	176 798	48 892	127 905	136 025

Passif	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres:		
Capital social ou individuel	22 500	22 500
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves (dont réserve relative achat d'oeuvres orig. art. vivants)		
Report à nouveau	- 60 912	- 60 874
Résultat de l'exercice	- 203	- 37
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	- 38 615	- 38 412
Provisions pour risques et charges		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	3 715	3 715
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	35 073	39 895
Autres dettes	127 733	130 827
Produits constatés d'avance		
Total	166 521	174 438
Total du passif	127 905	136 025

Renvois

Dont immobilisations financières à moins un an	
Dont créances à plus d'un an	
Dont comptes courants d'associés débiteurs	
Dont dettes à plus d'un an	
Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours exercice	
Prix de vente hors TVA immobilisations cédées au cours exercice	

COMPTE DE RESULTAT

Résultat comptable				31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises,	(dont export :)				
Production vendue de biens					
Production vendue de services				20 426	12 498
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation				20 426	12 498
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					
Autres charges externes:				14 753	5 072
Crédit-bail mobilier		Crédit-bail immobilier			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle)				7 676	4 464
Rémunérations du personnel					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements				3 000	3 000
Dotations aux provisions					
Autres charges: Dont provisions fiscales implant. commerciales à l'étranger					
Dont cotisations versées org. syndicales et professionnelles					
Total des charges d'exploitation				25 429	12 536
Résultat d'exploitation				- 5 003	- 37
Produits financiers					
Produits exceptionnels				6 000	
Charges financières					
Charges exceptionnelles:				1 200	
Dont amort. des souscription dans des PME innovantes					
Dont amort. except. 25% des constructions nouvelles					
Impôts sur les bénéfices					
Bénéfice ou perte				- 203	- 37
Résultat fiscal				Bénéfice	Déficit
					203
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					
Provisions non déductibles					
Impôts et taxes non déductibles					
Divers:					
Intérêts excédent. Cpt.cr.Ass.			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option			Part non réintégrée		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Déductions :					
Entreprise nouvelle		ZFU (44 octies A)		Invest. outre-mer	
Reprise ent. diff.		Jeune ent.inov.		BUD	
ZRD		ZRR		ZFANG 44 quaterd.	
Bassin d'emploi		Zone de dév prio			
Dont divers :	Déduction exceptionnelle :	- créance due au report en arrière du déficit			
(art 39 decies)		(art 39 decies A)		(art 39 decies B)	
(art 39 decies C)		(art 39 decies D)		(art 39 decies E)	
(art 39 decies F)		(art 39 decies G)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					203
Déficit de l'exercice reporté en arrière					
Déficits antérieurs reportables			dont imputés sur le résultat		
Résultat fiscal après imputation des déficits					203

DOMA 2022

ANNEXE

IMMOBILISATIONS , AMORTISSEMENTS , PLUS-VALUES , MOINS-VALUES

IMMOBILISATIONS	Valeur brute immo . début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute immo. fin exercice	Réévaluation légal
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					
Autres					
Immobilisations corporelles					
Terrains	30 000			30 000	
Constructions	120 000			120 000	
Inst. tech. mat. outil. ind.					
Instal. gales, agcts divers					
Matériel de transport					
Autres immo. corporelles					
Immobilisations financières					
Total	150 000			150 000	

AMORTISSEMENTS	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	45 892	3 000		48 892
Installations tech., matériel et outillage industriels				
Installations générales, agcts, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total	45 892	3 000		48 892

PLUS VALUES ET MOINS VALUES

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amort.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Court terme	Long terme		
						19%	15 ou 12.8%	0%
Total								
Plus-values taxables à 19%			Régularisations					
Total général								

**RELEVÉ DES PROVISIONS, AMORTISSEMENTS
DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS**

I Relevé des provisions - amortissements dérogatoires

A - Nature des provisions	Montant début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant fin exercice
Provisions réglementées: Amortissements dérogatoires Dont majoration de 30% Autres provisions réglementées Provisions pour risques et charges Provisions pour dépréciation: Sur immobilisations Sur stocks et en cours Sur clients et comptes rattachés Autres provisions pour dépréciation				
Total				

B- Mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations	Reprises	C - Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt
Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Terrains Constructions Inst. Techniques, mat., outil. Inst. Gales, agcts, am. divers Matériel de transport Autres immo. Corporelles			
Total			Total

II Déficits reportables

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	77 496
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	
Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés	
Déficits reportables	77 496
Déficit de l'exercice	203
Total des déficits à reporter	77 699

III Divers

Primes et cotisations complémentaires facultatives	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	
dont cotisations facultatives Madelin	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	
N° du centre de gestion agréé	
Montant de la TVA collectée	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt (art. 238 bis (4) du CGI pour l'entreprise donatrice)	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur (art. 217)	

Société d o m a

Sarl au capital de 22500.00 Euros

RCS Meaux 451 987 804

Siège social : 5, avenue Charles BRAS

77184 Émerainville

Portable 06 19 86 77 39

*Certifié conforme
Quinquars*

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATION DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2022

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le **31 décembre 2022**, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous ont été présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social clos le 31 décembre 2022, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 20 426.00 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- autres charges externes	14 753.00 euros
- impôts, taxes et versements assimilés	7 676.00 euros
- rémunération du personnel	-
- charges sociales	-
- dotations aux amortissements	3 000.00 euros
- charges financières	-

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un **déficit de 5 003.00 euros**, avant imputation des déficits antérieurs.

Société d o m a

Sarl au capital de 22500.00 Euros

RCS Meaux 451 987 804

Siège social : 5, avenue Charles BRAS

77184 Émerainville

Portable 06 19 86 77 39

*Antoine Lafont
Amateur*

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir **un déficit de 5 003.00 euros**, avant imputation des déficits antérieurs.

Après imputation des déficits antérieurs le résultat est à - 203.00 euros.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

À Émerainville, le 30 juillet 2023

Le gérant

Amateur

Société d o m a

Sarl au capital de 22500.00 Euros

RCS Meaux 451 987 804

Siège social : 5, avenue Charles BRAS

77184 Émerainville

Portable 06 19 86 77 39

*Artificiel conforme
M. M. M. M. M.*

ANNEE 2022

AFFECTATION DU RESULTAT

Résolution

Le résultat déficitaire est affecté en compte de report à nouveau.

La gérance

M. M. M. M. M.